

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

---

**ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES**  
30 juin 2025 (non audité)

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Table des matières

---

État de la situation financière	1
État du résultat global	2
État de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	3
Tableau des flux de trésorerie	4
Annexe du portefeuille	5
Notes annexes	7

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

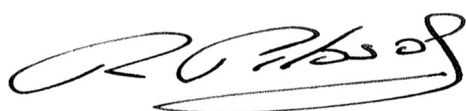
## État de la situation financière

Au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2025	2024
	\$	\$
<b>Actif</b>		
<b>Actifs courants</b>		
Placements à la juste valeur	521 300 788	555 193 148
Intérêts à recevoir	1 131 747	1 285 407
Actifs dérivés	68 414	1 149 251
Trésorerie	18 009	47 211
Montant à recevoir à la vente de placements	–	2 055
<b>Total de l'actif</b>	<b>522 518 958</b>	<b>557 677 072</b>
<b>Passif</b>		
<b>Passifs courants</b>		
Passifs dérivés	5 199 676	7 481
Frais de gestion à payer (note 8)	191 160	207 195
Frais d'exploitation à payer (note 8)	34 946	38 328
<b>Total du passif</b>	<b>5 425 782</b>	<b>253 004</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	<b>517 093 176</b>	<b>557 424 068</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par catégorie</b>		
Catégorie A	2 610 810	2 146 654
Catégorie E	27 050 613	19 875 910
Catégorie F	74 992 298	78 876 283
Catégorie H	372 521 228	423 349 473
Catégorie A-\$ US	531 558	367 544
Catégorie E-\$ US	4 367 888	3 671 262
Catégorie F-\$ US	9 280 064	8 186 948
Catégorie H-\$ US	25 738 717	20 949 994
	<b>517 093 176</b>	<b>557 424 068</b>
<b>Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part</b>		
Catégorie A	10,55	10,39
Catégorie E	10,56	10,40
Catégorie F	10,57	10,40
Catégorie H	10,58	10,41
Catégorie A-\$ US	10,56 \$ US	10,40 \$ US
Catégorie E-\$ US	10,58 \$ US	10,42 \$ US
Catégorie F-\$ US	10,57 \$ US	10,41 \$ US
Catégorie H-\$ US	10,58 \$ US	10,41 \$ US

Approuvé par le fiduciaire, RP Investment Advisors LP



Chef de la direction  
RP Investment Advisors LP  
Par son associé commandité, RP Investment Advisors GP Inc.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## État du résultat global

Pour les périodes closes les 30 juin

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2025	2024
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Produits d'intérêts à des fins de distribution	1 826 041	1 320 310
Variation de la juste valeur des placements, des instruments dérivés et de la trésorerie		
Profits nets (pertes nettes) réalisés	(2 783 691)	(1 967 245)
Variation nette des profits (pertes) latents	9 842 263	7 789 750
<b>Total des produits</b>	8 884 613	7 142 815
<b>Charges</b>		
Frais de gestion (note 8)	1 155 809	696 929
Frais d'exploitation (note 8)	212 667	130 719
Charges du Fonds (note 8)	6 874	5 026
<b>Total des charges</b>	1 375 350	832 674
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>	7 509 263	6 310 141
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par catégorie</b>		
Catégorie A	42 055	15 351
Catégorie E	380 985	131 041
Catégorie F	1 323 425	860 797
Catégorie H	7 157 879	4 661 256
Catégorie A-\$ US	(24 459)	6 028
Catégorie E-\$ US	(128 185)	60 496
Catégorie F-\$ US	(333 252)	145 111
Catégorie H-\$ US	(909 185)	430 061
	7 509 263	6 310 141
<b>Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part</b>		
Catégorie A	0,13	0,15
Catégorie E	0,13	0,16
Catégorie F	0,14	0,17
Catégorie H	0,15	0,17
Catégorie A-\$ US	0,13 \$ US	0,16 \$ US
Catégorie E-\$ US	0,13 \$ US	0,16 \$ US
Catégorie F-\$ US	0,14 \$ US	0,17 \$ US
Catégorie H-\$ US	0,15 \$ US	0,17 \$ US



# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Tableau des flux de trésorerie

Pour les périodes closes les 30 juin

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	2025	2024
	\$	\$
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</b>		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 509 263	6 310 141
Ajustements au titre des éléments suivants :		
(Profits nets) pertes nettes réalisés sur les placements	(13 001 314)	3 195 017
Variation nette des (profits) pertes latents sur les placements	(14 516 195)	(10 027 237)
Achats de placements	(375 034 802)	(987 024 562)
Produit de la vente de placements	436 444 671	506 366 204
(Augmentation) diminution du montant à recevoir à la vente de placements	2 055	–
(Augmentation) diminution des intérêts à recevoir	153 660	(1 551 921)
(Augmentation) diminution des actifs dérivés	1 080 837	(1 429 853)
Augmentation (diminution) du montant à payer à l'achat de placements	–	3 693 155
Augmentation (diminution) des passifs dérivés	5 192 195	306 025
Augmentation (diminution) des frais de gestion à payer	(16 035)	153 615
Augmentation (diminution) des frais d'exploitation à payer	(3 382)	28 391
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation</b>	<b>47 810 953</b>	<b>(479 981 025)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</b>		
Produit de l'émission de parts rachetables	79 210 984	510 291 285
Sommes versées au rachat de parts rachetables	(126 564 212)	(29 754 667)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables, déduction faite des distributions réinvesties	(486 927)	(514 916)
<b>Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement</b>	<b>(47 840 155)</b>	<b>480 021 702</b>
<b>Augmentation (diminution) de la trésorerie au cours de la période</b>	<b>(29 202)</b>	<b>40 677</b>
<b>Trésorerie au début de la période</b>	<b>47 211</b>	<b>–</b>
<b>Trésorerie à la fin de la période</b>	<b>18 009</b>	<b>40 677</b>
<b>Informations supplémentaires</b>		
Intérêts reçus	1 979 701	1 320 310

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Annexe du portefeuille

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Nombre d'actions/ valeur nominale	Description du titre	Monnaie locale	Coût moyen (produit) (\$)	Juste valeur (\$)	%
<b>POSITIONS ACHETEUR</b>					
<b>Titres de créance à long terme</b>					
3 000 000	AMERICAN TOWER CORP 1,45 % 15/09/2026	\$ US	3 946 389	3 948 751	0,76 %
12 165 000	ATHENE GLOBAL FUNDING EMTN 0,366 % 10/09/2026	€	16 417 830	19 029 570	3,68 %
1 250 000	ATHENE GLOBAL FUNDING 144A 1,73 % 02/10/2026	\$ US	1 535 211	1 644 104	0,32 %
3 280 000	ATHENE GLOBAL FUNDING REGS 1,73 % 02/10/2026	\$ US	4 009 690	4 314 130	0,83 %
18 650 000	AVIATION CAPITAL GROUP 1,95 % 20/09/2026	\$ US	23 506 124	24 583 378	4,75 %
14 900 000	BANCO SANTANDER SA 0,3 % 04/10/2026	€	21 616 497	23 322 003	4,51 %
15 840 000	BANQUE DE NOUVELLE-ÉCOSSE 0,125 % 04/09/2026	€	21 941 704	24 797 390	4,80 %
15 900 000	BNP PARIBAS 0,125 % 04/09/2026	€	21 810 618	24 907 900	4,82 %
15 935 000	COMCAST CORP 0 % 14/09/2026	€	21 530 750	24 849 222	4,81 %
18 710 000	CROWN CASTLE INC 1,05 % 15/07/2026	\$ US	23 041 606	24 549 067	4,75 %
7 381 000	ENBRIDGE INC 1,6 % 04/10/2026	\$ US	9 935 940	9 721 377	1,88 %
16 165 000	HIGHLAND HOLDINGS SARL 0,318 % 15/12/2026	€	21 849 556	25 160 687	4,87 %
14 959 000	MONDELEZ INTL HLDINGS NE 0 % 22/09/2026	€	22 913 824	23 328 676	4,51 %
15 099 000	PHILIP MORRIS INTL INC 0,125 % 03/08/2026	€	20 537 644	23 654 075	4,57 %
16 100 000	SVENSKA HANDELSBANKEN AB 0,05 % 03/09/2026	€	21 701 854	25 137 004	4,86 %
15 930 000	TOYOTA MOTOR CREDIT CORP 0,25 % 16/07/2026	€	22 251 365	25 041 021	4,84 %
17 910 000	UNIVERSAL HEALTH SVCS 1,65 % 01/09/2026	\$ US	23 658 762	23 567 947	4,56 %
17 650 000	VMWARE LLC 1,4 % 15/08/2026	\$ US	22 170 785	23 263 311	4,50 %
15 915 000	VOLKSWAGEN LEASING GMBH 0,375 % 20/07/2026	€	21 730 668	24 998 293	4,83 %
			<b>346 106 817</b>	<b>379 817 906</b>	<b>73,45 %</b>
<b>Titres de créance à court terme</b>					
11 695 000	AT&T INC 0,25 % 04/03/2026	€	16 063 100	18 510 309	3,58 %
4 497 000	AVOLON HOLDINGS FNDG LTD 2,125 % 21/02/2026	\$ US	5 659 474	6 017 422	1,16 %
3 700 000	BANQUE FED CRED MUTUEL 0,01 % 11/05/2026	€	5 541 868	5 832 031	1,13 %
12 620 000	BON DU TRÉSOR CANADIEN 0 % 02/07/2025	\$ CA	12 604 003	12 618 233	2,44 %
11 430 000	GENERAL MOTORS FINL CO 1,5 % 10/06/2026	\$ US	15 153 551	15 113 551	2,92 %
8 500 000	GM FINANCIAL CAD 1,75 % 15/04/2026	\$ CA	7 952 108	8 408 880	1,63 %
6 370 000	HYUNDAI CAPITAL AMERICA 144A 1,5 % 15/06/2026	\$ US	7 875 609	8 424 772	1,63 %
8 520 000	HYUNDAI CAPITAL AMERICA REGS 1,5 % 15/06/2026	\$ US	10 512 030	11 268 297	2,18 %
2 601 000	MIZUHO FINANCIAL GROUP 0,184 % 13/04/2026	€	3 581 757	4 110 401	0,79 %
15 720 000	NATWEST MARKETS PLC 0,125 % 18/06/2026	€	21 415 580	24 741 934	4,78 %
1 450 000	ONTARIO POWER GENERATION 1,17 % 22/04/2026	\$ CA	1 355 122	1 431 832	0,28 %
15 830 000	UBS AG LONDON 0,01 % 31/03/2026	€	21 692 851	25 005 220	4,84 %
			<b>129 407 053</b>	<b>141 482 882</b>	<b>27,36 %</b>
<b>Total des placements positions acheteur au 30 juin</b>			<b>475 513 870</b>	<b>521 300 788</b>	<b>100,81 %</b>
<b>Total des placements au 30 juin 2025</b>				<b>521 300 788</b>	<b>100,81 %</b>
<b>Trésorerie</b>				18 009	0,00 %
<b>Profits (pertes) latents sur les instruments dérivés</b>				(5 131 262)	-0,99 %
<b>Autres actifs, moins les passifs</b>				905 641	0,18 %
<b>Total de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables</b>				<b>517 093 176</b>	<b>100,00 %</b>

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Annexe du portefeuille

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Contrats de change à terme										
Contrepartie	Date de règlement		Valeur nominale			Valeur nominale		Taux du contrat	Taux du marché	Profits (pertes) latents (\$)
BANQUE DE MONTRÉAL	29/08/2025	ACHAT	228 907 210	\$ CA	VENTE	143 188 000	€	1,599	1,606	(1 035 648)
NORTHERN TRUST CORP	04/09/2025	ACHAT	110 268 915	\$ CA	VENTE	70 245 000	€	1,570	1,606	(2 546 639)
NORTHERN TRUST CORP	02/07/2025	ACHAT	13 081 639	\$ CA	VENTE	9 603 000	\$ US	1,362	1,362	3 834
NORTHERN TRUST CORP	02/07/2025	ACHAT	1 089 499	\$ CA	VENTE	797 000	\$ US	1,367	1,362	4 108
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	28/07/2025	ACHAT	102 048 623	\$ CA	VENTE	75 000 000	\$ US	1,361	1,360	60 472
										<u>(3 513 873)</u>

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

### 1 Information générale

Le Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP (le « Fonds ») est une fiducie de fonds commun de placement à capital variable créée en vertu des lois de la province de l'Ontario le 4 janvier 2024. L'adresse du siège social du Fonds est le 39 Hazelton Avenue, Toronto (Ontario).

L'objectif principal du Fonds consiste à dégager des rendements ajustés en fonction du risque stables, en termes absolus, sous forme de dividendes, de produits d'intérêts et de gains en capital. Pour ce faire, il investit principalement dans des titres de créance de sociétés de qualité supérieure et dans des titres assimilables à des titres de créance, dont les échéances sont essentiellement de moins de 3 ans, et qui visent la préservation du capital. Le Fonds compte mettre en œuvre cet objectif pendant une période limitée et sera dissous vers le 31 décembre 2026 ou à une autre date moyennant la remise d'un préavis d'au moins 60 jours aux porteurs de parts (la « date de dissolution »).

Les activités de placement du Fonds sont gérées par RP Investment Advisors LP (le « gestionnaire de placement »), situé au 39 Hazelton Avenue, Toronto (Ontario), alors que son administration est déléguée à Apex Fund Services Ltd. (l'« administrateur »). Le Fonds verse des frais de gestion au gestionnaire de placement.

La publication de ces états financiers a été autorisée par le fiduciaire le 27 août 2025.

### 2 Informations significatives sur les méthodes comptables

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).

#### Mode de présentation

Ces états financiers ont été dressés selon le principe du coût historique, sauf en ce qui concerne la réévaluation des actifs financiers et des passifs financiers (y compris les instruments financiers dérivés) à la juste valeur par le biais du résultat net (la « JVRN »).

Un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture des parts du Fonds est présenté dans l'état de l'évolution de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables pour la période close le 30 juin 2025, incluant les changements liés aux flux de trésorerie et changements sans contrepartie de trésorerie.

Les pages suivantes présentent un sommaire des principales conventions comptables suivies par le Fonds pour la préparation des états financiers.

#### a) Devises

##### *Monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds*

Les éléments inclus dans les états financiers du Fonds sont évalués dans la monnaie reflétant le mieux le principal environnement économique où le Fonds exerce ses activités (la « monnaie fonctionnelle »). Les états financiers du Fonds sont présentés en dollars canadiens, qui est la monnaie fonctionnelle et de présentation du Fonds.

##### *Conversion des devises*

Les transactions libellées en devises sont converties dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au taux de change en vigueur aux dates respectives des opérations. Les actifs et les passifs étrangers libellés en devises sont convertis dans la monnaie fonctionnelle du Fonds au taux de change en vigueur à la date de l'état de la situation financière.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

Le profit et la perte de change découlant de la conversion d'éléments libellés en devises sont présentés à l'état du résultat global. Le profit (la perte) de change afférent aux actifs financiers et aux passifs financiers à la JVRN est présenté à titre de profit net (perte nette) réalisé et de variation nette du profit (perte) latent sur les placements, instruments dérivés et trésorerie dans l'état du résultat global. Les profits (pertes) de change sur les actifs financiers et les passifs financiers autres que ceux classés à la JVRN sont présentés dans les profits nets (pertes nettes) réalisés et latents dans l'état du résultat global.

### b) Actifs financiers et passifs financiers

#### *Classement*

Le Fonds classe ses placements dans des titres de créance et des fonds d'investissement à capital variable en fonction du modèle économique suivi pour la gestion de ces actifs financiers et en fonction des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers.

La gestion de ces actifs financiers et l'appréciation de leur rendement reposent sur la juste valeur. Le Fonds gère également ces actifs financiers avec l'objectif de tirer des flux de trésorerie par voie de vente. Le Fonds n'a pas utilisé l'option permettant de désigner irrévocablement tout titre de capitaux propres à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (la « JVAERG »). Ces actifs financiers sont donc obligatoirement évalués à la JVRN.

Les actifs ou les passifs financiers sont considérés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis principalement en vue d'être vendus ou rachetés dans un proche avenir ou si, lors de la comptabilisation initiale, ils font partie d'un portefeuille d'instruments financiers déterminés que le Fonds gère ensemble et qui présentent un profil récent de prise de profits à court terme.

Tous les dérivés et les positions vendeur sont classés dans cette catégorie et sont obligatoirement évalués à la JVRN.

#### *Comptabilisation, décomptabilisation et évaluation*

Les achats et les ventes de placements sont normalement comptabilisés à la date de négociation, soit la date à laquelle le Fonds s'engage à effectuer l'achat ou la vente du placement. Les actifs financiers et les passifs financiers sont initialement reconnus à leur juste valeur.

Tous les actifs financiers et les passifs financiers sont comptabilisés à l'état de la situation financière au moment où le Fonds devient une partie aux obligations contractuelles de l'instrument en question. Les instruments financiers sont décomptabilisés lorsque le droit de percevoir les flux de trésorerie du placement a expiré ou quand le Fonds a transféré pratiquement tous les risques et les avantages inhérents à sa propriété. Ainsi, les achats et les ventes de placements sont comptabilisés à la date de transaction.

Le coût des placements repose sur le coût moyen pondéré des placements. Les profits et les pertes réalisés à la vente de placements, y compris le profit ou la perte de change y afférent, sont déterminés selon la méthode du coût moyen.

Après leur comptabilisation initiale, tous les actifs financiers et les passifs financiers à la JVRN sont évalués à leur juste valeur. Les profits et les pertes découlant de la fluctuation de la juste valeur sont présentés dans l'état du résultat global au cours de la période où ils sont survenus.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

### *Évaluation de la juste valeur*

La juste valeur s'entend du prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers négociés sur des marchés actifs (tels que des instruments dérivés cotés et des valeurs négociées) est fondée sur les derniers cours disponibles à 16 h (heure de l'Est) à la date de présentation de l'information financière et sur la moyenne des cours acheteur et vendeur pour les titres à revenu fixe. Lorsque le cours à 16 h ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, l'administrateur, en consultation avec le gestionnaire de placement, détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur selon les pratiques ayant cours dans le secteur.

Un marché actif est un marché sur lequel les transactions relatives à un actif ou à un passif se déroulent selon une fréquence et un volume suffisants pour fournir des renseignements sur les prix sur une base continue.

La juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers qui ne sont pas négociés sur un marché actif est déterminée à l'aide de diverses techniques d'évaluation. Le Fonds a recours à une gamme de méthodes et pose des hypothèses en fonction de la conjoncture boursière prévalant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation utilisées comprennent la comparaison avec des opérations récentes sans lien de dépendance et avec d'autres instruments très similaires, des analyses de la valeur actualisée des flux de trésorerie, des modèles d'évaluation du prix des options de même que d'autres techniques d'évaluation fréquemment utilisées par les intervenants du marché, le tout en tirant le maximum des données du marché et en s'appuyant le moins possible sur des éléments propres à une entité donnée.

### **c) Contrats de change à terme**

Les contrats de change à terme conclus par le Fonds sont des ententes financières visant l'achat ou la vente, à une date ultérieure, d'un montant précis d'une devise sous-jacente à un prix convenu. La juste valeur de ces contrats représente le profit ou la perte qui serait comptabilisé si, à la date d'évaluation, la position était liquidée ou expirée, et elle est présentée à titre de profit ou de perte latent. Lorsque les contrats de change à terme sont liquidés ou viennent à expiration, les profits et les pertes sont réalisés et inscrits à titre de profit net (perte nette) réalisé dans l'état du résultat global.

### **d) Compensation des instruments financiers**

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés et le montant net est présenté dans l'état de la situation financière si l'entité détient un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

### **e) Trésorerie**

La trésorerie comprend les dépôts détenus auprès d'institutions financières.

### **f) Opérations sur placements et produits tirés des placements**

Les placements du Fonds comprennent les opérations boursières traitées jusqu'à 13 h durant les jours ouvrables de la période. Les achats et les ventes de titres sont comptabilisés à la date de la transaction. Les produits d'intérêts (les charges d'intérêts pour les placements vendus à découvert) sont inscrits selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Les profits et les pertes réalisés sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividendes, au montant brut.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

Les intérêts à recevoir sont présentés séparément dans l'état de la situation financière selon le taux d'intérêt indiqué de l'instrument en question. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les produits tirés des placements et les dividendes ainsi que les profits ou pertes nets réalisés et latents sont répartis au prorata entre chaque catégorie de parts selon la valeur respective de l'actif net de chaque catégorie par rapport à l'actif net total du Fonds.

### **g) Autres actifs et passifs financiers**

Les autres actifs financiers, y compris les montants à recevoir à la vente de placements et les intérêts à recevoir, sont évalués au coût ou au coût amorti. Ces actifs sont de courte durée par nature et leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

À chaque date de clôture, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes en ce qui a trait à ces actifs à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues pour la durée de vie, si le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale. Si, à la date de clôture, le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le Fonds évalue la correction de valeur pour pertes à un montant équivalent aux pertes de crédit attendues sur une période de 12 mois. Compte tenu de la nature à court terme des créances clients et de la grande qualité de crédit, le Fonds a déterminé que les corrections de valeur pour pertes de crédit attendues ne sont pas significatives.

De même, les autres passifs financiers, y compris les frais de gestion à payer et les frais d'exploitation à payer, sont évalués au coût ou au coût amorti. Ces passifs sont de courte durée par nature et leur coût amorti se rapproche de leur juste valeur.

### **h) Coût des placements, placements vendus à découvert et frais d'emprunt**

Le coût des actifs financiers et des passifs financiers à la juste valeur représente le montant versé (ou le produit reçu) pour chaque titre et est déterminé selon la méthode du coût moyen, compte non tenu des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille.

### **i) Parts rachetables**

Le Fonds émet des parts qui sont rachetables à la demande du porteur et qui ne donnent pas des droits identiques. Ces parts sont classées en passifs financiers. Les parts rachetables peuvent être remises au Fonds en tout temps contre un montant en trésorerie correspondant à une part proportionnelle de l'actif net du Fonds attribuable à la catégorie de part concernée.

Les parts rachetables sont comptabilisées au montant de rachat qui est à payer à la date de l'état de la situation financière, si le porteur de parts a exercé son droit de remettre ses parts au Fonds. Les parts rachetables sont émises et rachetées à la demande du porteur à un prix basé sur l'actif net par part du Fonds à la date de la transaction. L'actif net par part se calcule en divisant l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables de chaque catégorie par le nombre total de parts rachetables en circulation de la catégorie concernée.

### **j) Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part**

L'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables par part est calculé à la clôture des bureaux à chaque date d'évaluation et représente l'actif net attribuable à chaque catégorie de parts divisé par le nombre respectif de parts en circulation. Chaque jour où la Bourse de Toronto est ouverte est une date d'évaluation.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

### k) Normes IFRS de comptabilité publiées mais non encore adoptées

#### *Présentation et informations à fournir dans les états financiers*

En avril 2024, l'IASB a publié la nouvelle Norme IFRS de comptabilité 18 *États financiers : Présentation et informations à fournir*, qui remplacera IAS 1 *Présentation des états financiers*. La nouvelle norme introduit des sous-totaux nouvellement définis dans l'état du résultat net, des exigences relatives au regroupement et à la ventilation des informations, et des informations à fournir sur les mesures de la performance définies par la direction dans les états financiers. La nouvelle norme entrera en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2027. L'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de cette nouvelle norme sur les états financiers.

#### *Classement et évaluation des instruments financiers*

En mai 2024, l'IASB a publié des modifications à la Norme IFRS de comptabilité 9 *Instruments financiers* et à la Norme IFRS de comptabilité 7 *Instruments financiers : Informations à fournir*. Les modifications ont trait au règlement de passifs financiers au moyen d'un système de paiement électronique et à l'appréciation des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels des actifs financiers, y compris ceux qui sont assortis de caractéristiques liées à des enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (« ESG »). L'IASB a également modifié les obligations d'information relativement aux placements dans des instruments de capitaux propres désignés comme étant à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (« JVAERG ») et a ajouté des obligations d'information relativement aux instruments financiers assortis de clauses conditionnelles. Les modifications entreront en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026. L'adoption anticipée est permise. Le Fonds évalue actuellement l'incidence de ces modifications sur les états financiers.

### 3 Jugements comptables importants et principales sources d'incertitude relative aux estimations

Lorsqu'il prépare les états financiers, le gestionnaire de placement doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses quant à l'avenir.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont fondées sur l'expérience antérieure ainsi que sur divers autres facteurs considérés comme étant pertinents. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations. Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont examinées régulièrement. Les changements apportés aux estimations comptables sont comptabilisés au cours de la période où l'estimation est révisée si le changement n'a des répercussions que sur cette période, ou au cours de cette période et des périodes futures si ce changement a des incidences sur la période courante et les périodes futures.

Les paragraphes qui suivent présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

#### *Évaluation de la juste valeur des dérivés et des titres non cotés sur un marché actif*

Le gestionnaire de placement exerce son jugement pour sélectionner une technique d'évaluation adéquate lorsque le Fonds détient des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée en ayant recours à une gamme de méthodes et le gestionnaire de placement retient des hypothèses en fonction de la conjoncture boursière prévalant à chaque date de clôture. Les techniques d'évaluation comprennent le recours à des sources indépendantes et réputées en matière d'évaluation des prix, à des cours de courtiers, à des évaluations de contreparties, à des transactions comparables sans lien de dépendance, à des comparaisons avec d'autres instruments très similaires, à des analyses de la valeur actualisée des flux de trésorerie, à des modèles d'évaluation du prix des options de même qu'à d'autres techniques d'évaluation fréquemment utilisées par les intervenants du marché, le tout en tirant le maximum des données du marché et en s'appuyant le moins possible sur des éléments spécifiques à une entité donnée.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

### *Présentation des parts rachetables*

IAS 32 exige que les instruments remboursables au gré du porteur soient présentés au passif plutôt qu'en capitaux propres à l'état de la situation financière, à moins que certaines conditions soient respectées. « Remboursable au gré du porteur » s'entend selon IAS 32 d'un instrument qui donne droit à son porteur de le remettre à l'émetteur contre de la trésorerie ou un autre actif financier. Le Fonds distribue le revenu net et les gains en capital en trésorerie (à la demande du porteur de parts). De plus, les caractéristiques des parts rachetables et leur rang de subordination l'une par rapport à l'autre ne sont pas identiques. Par conséquent, les parts rachetables du Fonds ne satisfont pas aux conditions permettant de les classer dans les capitaux propres et elles sont classées dans les passifs financiers à l'état de la situation financière.

## **4 Risques financiers**

Compte tenu de la nature de ses activités, le Fonds est exposé à divers risques financiers, dont le risque de marché (y compris le risque de taux d'intérêt, le risque de change), le risque de crédit, le risque de liquidité.

Le Fonds est aussi exposé à des risques opérationnels, comme le risque lié à la garde. Le risque lié à la garde désigne le risque de pertes lié aux placements placés en garde en raison de l'insolvabilité ou de la négligence d'un courtier de premier ordre ou d'un dépositaire. Bien que le Fonds dispose d'un cadre juridique approprié pour limiter le risque de perte de la valeur des placements détenus par une contrepartie ou un dépositaire, la capacité du Fonds à transférer ses placements pourrait être compromise en cas de défaillance.

Le programme de gestion du risque global du gestionnaire de placement vise à maximiser les rendements qui peuvent être dégagés en fonction du niveau de risque auquel le Fonds est exposé. Il tente aussi de minimiser l'incidence potentiellement négative de ces risques sur la performance du Fonds. Le gestionnaire de placement réduira le risque en ayant recours aux services de spécialistes en placement chevronnés, en élaborant une politique officielle de gestion des risques assortie de lignes directrices et de limites quant à l'exposition du Fonds à ces risques, en suivant régulièrement les positions du Fonds et les événements survenant sur le marché et en diversifiant le portefeuille de placements tout en respectant les restrictions imposées par les objectifs de placement du Fonds.

### *Risque de marché*

Le risque de marché représente la perte potentielle qui pourrait découler de la variation de la juste valeur d'un instrument financier. Le comité de risque a établi une procédure de gestion des risques afin de surveiller constamment le risque du marché en effectuant plusieurs évaluations de la volatilité du portefeuille et en procédant à des simulations de crise visant le profit et les pertes ainsi que les effets sur le rendement d'un choc sur les taux d'intérêt et les courbes des taux.

### *Risque de taux d'intérêt*

Le risque de taux d'intérêt découle de l'incidence, sur la juste valeur des actifs financiers, des passifs financiers et des flux de trésorerie futurs, de la fluctuation des taux d'intérêt en vigueur sur le marché. Le Fonds détient des placements assortis de taux d'intérêt fixes qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur la juste valeur. Il détient également de la trésorerie et des placements à court terme, qui l'exposent au risque de taux d'intérêt sur les flux de trésorerie.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

Le tableau ci-dessous présente l'exposition du Fonds au risque de taux d'intérêt en fonction des échéances de ses placements et de sa sensibilité à un mouvement de un point de base du taux d'intérêt.

Échéance	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	Juste valeur	Sensibilité	Juste valeur	Sensibilité
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Moins de 2 ans	521 300 788	54 621	555 193 148	80 956
	<u>521 300 788</u>	<u>54 621</u>	<u>555 193 148</u>	<u>80 956</u>

Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire de placement assure le suivi régulier de la sensibilité globale du Fonds au taux d'intérêt, alors que le comité de risque le fait régulièrement.

### Risque de change

Le risque de change correspond au risque que la valeur des instruments financiers varie en fonction des fluctuations des taux de change. Le Fonds investit dans des actifs financiers et passifs financiers (y compris la trésorerie et les placements) libellés dans une monnaie autre que le dollar canadien et réalise des profits et des pertes sur ces transactions de placement, lesquels pourraient être libellés dans une devise autre que le dollar canadien. Pour atténuer son exposition aux devises, le Fonds peut conclure des contrats de change à terme à des fins de couverture. Dans le cadre de son processus de gestion des placements, le gestionnaire de placement analyse la position en devises du Fonds.

L'exposition nette au risque de change au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024 se répartit de la façon suivante en équivalence au dollar canadien :

	30 juin 2025		31 décembre 2024	
	\$ US	€	\$ US	€
<b>Actifs monétaires</b>				
Placements à la juste valeur	157 096 605	342 842 352	172 156 717	338 099 954
Montant à recevoir à la vente de placements	–	–	2 055	–
Trésorerie	16 044	–	23 532	975
Actifs dérivés	–	–	1 012 098	1 140 824
<b>Total des actifs monétaires</b>	<u>157 112 649</u>	<u>342 842 352</u>	<u>173 194 402</u>	<u>339 241 753</u>
<b>Passifs monétaires</b>				
Passifs dérivés	(116 150 348)	(342 758 279)	(139 308 117)	(338 689 837)
Exposition à la catégorie \$ US	(39 918 227)	–	(33 175 748)	–
<b>Total des passifs monétaires</b>	<u>(156 068 575)</u>	<u>(342 758 279)</u>	<u>(172 483 865)</u>	<u>(338 689 837)</u>
Exposition nette	<u>1 044 074</u>	<u>84 073</u>	<u>710 537</u>	<u>551 916</u>
Répercussion de 10 % sur l'actif net	<u>104 407</u>	<u>8 407</u>	<u>71 054</u>	<u>55 192</u>

Si le taux de change du dollar américain et de l'euro avait augmenté ou diminué de 10 % par rapport au dollar canadien, toutes les autres variables étant égales par ailleurs, l'actif net du Fonds aurait augmenté ou diminué de 112 814 \$ (31 décembre 2024 – 126 246 \$). Ce montant représente la meilleure estimation du gestionnaire de placement quant à la fluctuation possible des taux de change compte tenu de leur volatilité.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### *Risque de liquidité*

Le risque de liquidité s'entend du risque que le Fonds ne soit pas en mesure de régler ou de respecter ses obligations à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds investit la majorité de ses actifs dans des titres qui sont négociés sur un marché actif et peuvent être facilement liquidés aux cours du marché. Rien ne garantit l'existence d'un marché adéquat pour les placements détenus par le Fonds compte tenu de la fluctuation des volumes de négociation et des cours du marché.

Le Fonds est exposé au risque de liquidité en raison des rachats possibles en trésorerie de parts rachetables sur une base quotidienne. Conformément à la politique du Fonds, le gestionnaire de placement assure un suivi régulier des liquidités du Fonds. Le Fonds investit dans des instruments financiers qui ne sont pas cotés en bourse, mais qui sont négociés sur un marché hors cote. Pour faciliter la disposition des titres en temps opportun, le gestionnaire de placement achète seulement des titres négociés sur un marché hors cote qui comporte un nombre raisonnable d'intervenants. Du fait d'un suivi constant et des capacités d'emprunt, le gestionnaire de placement estime que le risque de liquidité est minime.

### *Risque de crédit*

Le risque de crédit correspond au risque qu'un débiteur manque à ses obligations et fasse subir une perte financière aux porteurs d'obligations ou aux contreparties. La principale concentration du risque de crédit du Fonds découle de ses placements dans des titres de créance, dont la juste valeur tient compte de la solvabilité de l'émetteur de ces titres. Le Fonds est également exposé au risque de crédit de la contrepartie en ce qui a trait à la trésorerie, aux placements à court terme, aux montants à recevoir de courtiers à la vente de placements et aux montants à recevoir de courtiers et autres actifs. Le gestionnaire de placement gère activement le risque de crédit. Les titres de créance et les instruments dérivés connexes détenus par le Fonds comportaient les notations suivantes :

### Titres de créance par notation

Notation	30 juin 2025	
	Juste valeur (acheteur)	Exposition nette
	\$	\$
AA	37 623 453	37 623 453
A	277 503 979	277 503 979
BBB	206 173 356	206 173 356
	521 300 788	521 300 788

Notation	31 décembre 2024	
	Juste valeur (acheteur)	Exposition nette
	\$	\$
AA	39 994 878	39 994 878
A	306 330 967	306 330 967
BBB	208 867 303	208 867 303
	555 193 148	555 193 148

Toutes les transactions sont conclues par l'intermédiaire de membres inscrits à un organisme de réglementation reconnu et sont réglées à la livraison des titres en ayant recours aux services du dépositaire du Fonds, Northern Trust Corp. Le risque de non-paiement est considéré comme étant négligeable, puisque la livraison des titres vendus n'est effectuée que lorsque le dépositaire a reçu le paiement. Le Fonds est également exposé au risque de crédit lié aux contreparties aux contrats de change à terme, à la trésorerie et aux placements à court terme. Le tableau ci-dessous fait état de la valeur comptable des actifs financiers au 30 juin 2025 et au 31 décembre 2024, laquelle représente l'exposition maximale du Fonds au risque de crédit.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### Risque de crédit

	30 juin 2025	31 décembre 2024
	\$	\$
Placements à la juste valeur	521 300 788	555 193 148
Intérêts à recevoir	1 131 747	1 285 407
Actifs dérivés	68 414	1 149 251
Trésorerie	18 009	47 211
Montant à recevoir à la vente de placements	–	2 055
	<u>522 518 958</u>	<u>557 677 072</u>

### Compensation et montant faisant l'objet d'accords généraux de compensation

Le tableau ci-dessous indique les actifs financiers et passifs financiers du Fonds soumis à compensation, accords généraux de compensation exécutoire et autres ententes similaires. Le tableau se présente par type d'instruments financiers. La colonne « Montant net » indique l'incidence sur l'état de la situation financière du Fonds si tous les droits de compensation étaient exercés.

	Montants compensés			Montants non compensés		
	Actifs/ passifs bruts	Actifs/ passifs bruts compensés	Montants nets présentés	Instruments financiers	Garantie en trésorerie	Montant net
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>30 juin 2025</b>						
Actifs dérivés	68 414	–	68 414	–	–	68 414
Passifs dérivés	(5 199 676)	–	(5 199 676)	–	–	(5 199 676)
<b>31 décembre 2024</b>						
Actifs dérivés	1 149 251	–	1 149 251	–	–	1 149 251
Passifs dérivés	(7 481)	–	(7 481)	–	–	(7 481)

### Gestion du capital

Le capital du Fonds est représenté par l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables. Le Fonds n'est généralement soumis à aucune restriction ni à aucune exigence particulière en matière de capital pour la souscription et le rachat de parts, mises à part les exigences minimales en matière de souscription. Toutefois, en de rares occasions, les droits des porteurs de parts de demander un rachat pourraient être suspendus.

Conformément aux objectifs de placement du Fonds et aux pratiques relatives à la gestion des risques décrites, celui-ci tente d'investir les souscriptions reçues dans des placements appropriés tout en conservant suffisamment de liquidités pour financer les rachats.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

### 5 Évaluation de la juste valeur

Les instruments financiers sont classés selon une hiérarchie qui reflète l'importance des données d'entrée utilisées pour évaluer leur juste valeur. Cette hiérarchie classe au premier rang les prix cotés non ajustés et au dernier rang, les données d'entrée non observables. Si des données d'entrée de niveaux différents sont utilisées pour évaluer la juste valeur d'un instrument financier, l'évaluation est classée au niveau le plus bas des données d'entrée significatives pour l'évaluation de la juste valeur. Les trois niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont les suivants :

Niveau 1 – prix cotés non ajustés publiés sur les marchés actifs pour des actifs ou des passifs;

Niveau 2 – données d'entrée concernant l'actif et le passif, autres que les prix cotés du niveau 1, qui sont observables directement ou indirectement;

Niveau 3 – données d'entrée sur les actifs ou passifs qui ne s'appuient pas sur des données observables du marché.

Les tableaux qui suivent présentent les actifs financiers et les passifs financiers du Fonds selon la hiérarchie des justes valeurs.

	30 juin 2025			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Obligations	–	521 300 788	–	521 300 788
Actifs dérivés	–	68 414	–	68 414
<b>Total</b>	–	521 369 202	–	521 369 202
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	–	(5 199 676)	–	(5 199 676)
<b>Total</b>	–	(5 199 676)	–	(5 199 676)
	31 décembre 2024			
	Niveau 1	Niveau 2	Niveau 3	Total
	\$	\$	\$	\$
<b>Actifs financiers</b>				
Obligations	–	555 193 148	–	555 193 148
Actifs dérivés	–	1 149 251	–	1 149 251
<b>Total</b>	–	556 342 399	–	556 342 399
<b>Passifs financiers</b>				
Passifs dérivés	–	(7 481)	–	(7 481)
<b>Total</b>	–	(7 481)	–	(7 481)

Les placements dont la valeur est basée sur les prix cotés sur des marchés actifs et qui, par conséquent, font partie du niveau 1, regroupent les actions inscrites négociées activement, les instruments dérivés négociés en bourse et certaines obligations souveraines de l'extérieur des États-Unis. Le Fonds ne fait aucun ajustement au prix coté de ces instruments financiers.



# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

### 6 Impôt sur le revenu et distributions

Le Fonds est admissible à titre de fiducie de fonds commun de placement en vertu des dispositions de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et, par conséquent, il n'est pas assujéti à l'impôt sur son revenu net, y compris les gains en capital nets réalisés imposables pour l'année d'imposition, lesquels sont versés ou payables aux porteurs de parts à la fin de l'année d'imposition. Cela dit, toute tranche du revenu imposable du Fonds et de ses gains en capital nets réalisés qui n'est pas versée ou payable aux porteurs de parts est imposable entre les mains du Fonds. Le Fonds recouvre habituellement les impôts sur les gains en capital nets réalisés et sur le revenu imposable qui sont impayés ou payables, selon les dispositions de remboursement de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et des lois fiscales provinciales, à mesure que les rachats sont effectués. De façon générale, le Fonds a l'intention de distribuer la totalité du revenu net et suffisamment de gains en capital nets réalisés pour ne pas être assujéti à l'impôt sur le revenu. Les distributions versées ou payables aux porteurs de parts dépassant le revenu net du Fonds aux fins de l'impôt sur le revenu représentent un remboursement du capital des porteurs de parts. Les distributions sont automatiquement réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, à moins que les porteurs de parts aient choisi de recevoir les distributions en trésorerie. Ces dividendes et distributions sont réinvestis à la valeur de l'actif net par part de la catégorie concernée à la date de la distribution ou des dividendes.

Au cours de la période close le 30 juin 2025, le Fonds a effectué des distributions d'un montant de 764 872 \$ (30 juin 2024 – 725 476 \$). Le Fonds a versé un montant de 486 927 \$ (30 juin 2024 – 514 916 \$) au titre de distributions en trésorerie et a réinvesti un montant de 277 945 \$ (30 juin 2024 – 210 560 \$).

### 7 Parts émises et en circulation

#### Parts émises et variation des parts détenues

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de catégories et un nombre illimité de parts dans chaque catégorie. Les parts du Fonds sont offertes en huit catégories différentes.

Les parts de catégorie A sont offertes à tous les investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition au dollar canadien.

Les parts de catégorie E sont offertes à tous les investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition au dollar canadien et qui détiennent plus de 100 000 \$ en parts du Fonds.

Les parts de catégorie F sont offertes aux investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition au dollar canadien, qui sont inscrits à un programme de compte intégré ou de services contre rémunération parrainé par un courtier et qui sont soumis à des frais établis en fonction de l'actif plutôt qu'une commission sur chaque transaction.

Les parts de catégorie H sont offertes à tous les investisseurs qui souhaitent obtenir une exposition au dollar canadien et qui détiennent plus de 100 000 \$ en parts du Fonds. Les parts de catégorie H comportent un placement minimal plus élevé et des frais de gestion moins élevés à ceux des parts de catégorie F, mais elles ont par ailleurs les mêmes caractéristiques que ces parts.

Les parts de catégorie A-\$ US, les parts de catégorie E-\$ US, les parts de catégorie F-\$ US et les parts de catégorie H-\$ US sont aussi disponibles et sont offertes de la même manière que les parts de catégorie A, les parts de catégorie E, les parts de catégorie F et les parts de catégorie H, respectivement, et sont identiques à tous les autres égards, à l'exception qu'elles s'adressent aux investisseurs qui investissent et paient des distributions en dollars américains, et qu'elles sont rachetables en dollars américains.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

	Nombre de parts				30 juin 2025	
	Début de la période	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées	Transferts entrants (sortants)	Fin de la période
Catégorie A	206 584	236 643	106	(48 660)	(147 197)	247 476
Catégorie E	1 911 389	1 002 808	1 827	(511 366)	156 751	2 561 409
Catégorie F	7 581 950	2 138 490	6 131	(1 770 134)	(862 302)	7 094 135
Catégorie H	40 666 574	2 735 435	15 770	(9 065 706)	851 934	35 204 007
Catégorie A-\$ US	24 574	34 717	24	(6 126)	(16 238)	36 951
Catégorie E-\$ US	245 043	150 175	264	(119 026)	26 561	303 017
Catégorie F-\$ US	547 187	545 273	664	(168 702)	(280 032)	644 390
Catégorie H-\$ US	1 400 076	293 725	954	(178 083)	269 602	1 786 274
<b>Total</b>	<b>52 583 377</b>	<b>7 137 266</b>	<b>25 740</b>	<b>(11 867 803)</b>	<b>(921)</b>	<b>47 877 659</b>

	Nombre de parts				31 décembre 2024	
	Début de l'exercice	Parts émises	Parts réinvesties	Parts rachetées	Transferts entrants (sortants)	Fin de l'exercice
Catégorie A	–	934 631	226	(28 053)	(700 220)	206 584
Catégorie E	–	1 427 771	3 009	(107 189)	587 798	1 911 389
Catégorie F	–	18 092 150	14 230	(1 015 696)	(9 508 734)	7 581 950
Catégorie H	–	36 447 584	32 059	(5 431 160)	9 618 091	40 666 574
Catégorie A-\$ US	–	32 044	46	(79)	(7 437)	24 574
Catégorie E-\$ US	–	274 057	575	(15 018)	(14 571)	245 043
Catégorie F-\$ US	–	1 155 286	961	(361 020)	(248 040)	547 187
Catégorie H-\$ US	–	1 818 472	1 779	(690 312)	270 137	1 400 076
<b>Total</b>	<b>–</b>	<b>60 181 995</b>	<b>52 885</b>	<b>(7 648 527)</b>	<b>(2 976)</b>	<b>52 583 377</b>

### Souscriptions

Les souscriptions seront traitées chaque jour d'ouverture de la Bourse de Toronto (chaque « date de transaction »). Les demandes d'achat reçues avant 16 h (heure de l'Est) n'importe quel jour d'évaluation seront traitées en fonction du prix des parts calculé plus tard ce jour-là. Sinon, les demandes seront traitées selon l'évaluation des parts du jour d'évaluation suivant. Il se peut que les demandes soient traitées plus tôt lorsqu'il s'agit d'une journée où les banques ne sont pas ouvertes dans la ville de Toronto, ou lors de toute autre journée qui représente un jour férié dans cette ville. Les demandes reçues après cette fermeture anticipée seront traitées le jour d'évaluation suivant. À la discrétion du gestionnaire de placement, le Fonds pourrait suspendre les nouvelles souscriptions de parts du Fonds.

### Rachats

Les demandes de rachat reçues avant 16 h (heure de l'Est) n'importe quel jour d'évaluation seront traitées en fonction du prix des parts calculé plus tard ce jour-là. Sinon, les demandes seront traitées selon l'évaluation des parts du jour d'évaluation suivant. Il se peut que les demandes soient traitées plus tôt lorsqu'il s'agit d'une journée où les banques ne sont pas ouvertes aux affaires dans la ville de Toronto, ou lors de toute autre journée qui représente un jour férié dans cette ville. Les demandes reçues après cette fermeture anticipée seront traitées le jour d'évaluation suivant. Dans certaines circonstances, le Fonds pourrait suspendre les rachats.

# Fonds d'obligations à escompte Objectif 2026 RP

## Notes annexes

Au 30 juin 2025

Non audité (en dollars canadiens, à moins d'indication contraire)

---

### 8 Transactions entre parties liées

#### Frais de gestion

En contrepartie des services qu'il offre au Fonds, le gestionnaire de placement reçoit des frais de gestion payables par le Fonds. Les frais de gestion varient pour chaque catégorie de parts. Ils sont calculés et comptabilisés quotidiennement en fonction d'un pourcentage de la valeur de l'actif net des parts des catégories du Fonds, majorés des taxes applicables, et exigibles le dernier jour de chaque mois.

Le taux des frais de gestion annuel de chaque catégorie de parts s'établit comme suit :

- Catégorie A et catégorie A-\$ US – 0,70 % par an
- Catégorie E et catégorie E-\$ US – 0,60 % par an
- Catégorie F et catégorie F-\$ US – 0,45 % par an
- Catégorie H et catégorie H-\$ US – 0,35 % par an

Les frais de gestion applicables à la période close le 30 juin 2025 ont totalisé 1 155 809 \$ (30 juin 2024 – 696 929 \$), dont un montant de 191 160 \$ à titre de frais à payer au gestionnaire de placement au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 – 207 195 \$).

#### Frais d'exploitation

En contrepartie du paiement par le Fonds de frais d'administration à un taux fixe de 0,07 % par année, le gestionnaire de placement est responsable de toutes les charges d'exploitation du Fonds autres que certains coûts liés au Fonds décrits dans le prospectus. Les frais d'administration versés au gestionnaire de placement par le Fonds peuvent, lors d'une période donnée, être inférieurs ou supérieurs aux charges d'exploitation que le gestionnaire de placement engage pour le compte du Fonds. Les charges d'exploitation comprennent, sans s'y limiter, les frais de comptabilité, les honoraires juridiques et de l'auditeur, les frais et charges de l'agent chargé de la tenue des registres et de l'agent des transferts, les frais de dépôt et de garde, tous les coûts et charges associés à la vente de parts, les coûts liés à l'administration, à l'exploitation et aux systèmes, les coûts d'impression et de publication des prospectus, des notices annuelles, de l'aperçu du Fonds et des documents d'information continue, les coûts de services aux investisseurs et des communications, et les droits et coûts liés aux dépôts de documents auprès des autorités de réglementation.

Les frais d'exploitation applicables à la période close le 30 juin 2025 ont totalisé 212 667 \$ (30 juin 2024 – 130 719 \$), dont un montant de 34 946 \$ à titre de frais à payer au gestionnaire de placement au 30 juin 2025 (31 décembre 2024 – 38 328 \$).

#### Charges liées au Fonds

Les charges liées au Fonds regroupent les frais liés aux activités du comité d'examen indépendant (le « CEI ») (y compris les coûts liés à la rémunération globale du CEI, à la tenue de réunions et les frais et honoraires de tout conseiller engagé par le comité) ou à d'autres comités consultatifs et à la conformité avec les exigences gouvernementales et réglementaires. Les honoraires du CEI sont payés d'avance. Les charges d'exploitation et les autres coûts du Fonds sont assujettis aux taxes applicables, notamment la TVH.

Les charges liées au Fonds pour la période close le 30 juin 2025 ont totalisé 6 874 \$ (30 juin 2024 – 5 026 \$).